

Udaf 74 : « On va droit dans le mur et chaque année il se rapproche »

L'Union départementale des associations familiales (Udaf 74) estime que le secteur associatif social et médico-social de Haute-Savoie est « au bord de la rupture ». Financements remis en cause, difficultés à recruter à cause de salaires inadaptés au coût de la vie : sa capacité d'action se réduit alors que les besoins explosent. Son directeur, Frédéric Lauféron, alerte : il y a urgence à trouver des solutions.

Le 23 janvier, l'Union départementale des associations familiales (Udaf 74) a publié un communiqué alarmiste sur la situation des associations du secteur social et médico-social. Qui en est à l'initiative ?

« C'est nous, en relation avec les présidences et directions d'associations adhérentes. Nous avons l'habitude, en décembre, de réunir les parlementaires et les associations pour établir un dialogue autour des remontées du terrain du secteur associatif. Cela n'a pas été possible en 2025, compte tenu du contexte politique national. Nous avons néanmoins réuni les associations et décidé de porter un message à travers ce communiqué de presse. »

Il alerte d'abord sur le « gel prolongé des financements publics ». Avez-vous des chiffres ?

« Nous n'avons pas de données exhaustives, mais des témoignages qui nous alertent et l'Udaf est elle-même concernée en tant qu'association et employeur. Il y a deux problèmes. D'abord, les notifications tar-

dives de nos financements. À l'Udaf, les trois-quarts de notre budget 2025 nous ont été notifiés en octobre, voire en novembre. Cela veut dire qu'il a fallu gérer à l'aveuglette la quasi-totalité de l'année et cela va se répéter en 2026, compte tenu notamment de l'adoption tardive du projet de loi de finances 2026. Quelle entité économique peut gérer son activité avec onze mois d'invisibilité économique ? Ce n'est pas possible. L'autre problème, ce sont les baisses de financements. Le Département a diminué en moyenne de 10 % ses aides au secteur associatif. C'est quelque chose qui nous inquiète, car si elle se renouvelle d'année en année, cette érosion va amener certaines associations à disparaître. »

Le secteur associatif, dites-vous, traverse une crise de recrutement sans précédent.

« L'effectif manquant dans les associations est de l'ordre de 20 %. La crise nous touche encore plus que le secteur des entreprises, qui a la liberté de ses rémunérations. Nous, nous ne l'avons pas. Nous sommes bloqués par une convention

collective nationale, qui s'applique uniformément dans tous les départements et avec des grilles de salaires très basses. En Haute-Savoie, les associations sont confrontées à un turn-over permanent. On a des salariés en CDI qui vivent dans leur voiture, car ils n'ont pas la possibilité de trouver un logement. Ce sont des gens qui aident des personnes en difficulté et sont dans des situations encore pires qu'elles. On marche sur la tête ! »

Selon vous, cette situation a des conséquences directes déjà visibles pour les publics vulnérables. Lesquelles ?

« On le voit déjà dans le champ de la santé mentale. Nous travaillons, par exemple, avec l'établissement public de santé mentale (EPSM) de La Roche-sur-Foron. Les difficultés de recrutement dans le secteur sanitaire sont telles que l'EPSM n'est en capacité d'accueillir que la moitié des malades. Concrètement, cela veut dire que des familles se retrouvent livrées à elles-mêmes, avec un enfant schizophrène à la maison, sans possibilité de trouver

des solutions dans des établissements spécialisés. »

Quelles sont les solutions ?

« Il faut que l'on entende les particularités de notre département, qui est un des plus riches mais aussi l'un des plus inégalitaires de France. Dans certains territoires insulaires, il existe des dispositions économiques spécifiques pour soutenir le coût de la vie. Nous demandons que dans notre département, la proximité avec la Suisse soit prise en considération. Concrètement, il faut une prime de vie chère substantielle et il faut que nos salariés soient parmi les publics prioritaires pour l'accès au logement social. »

Vous parlez de « catastrophe sociale annoncée ». En quoi ?

« Ce qui nous pénalise beaucoup, en termes de politique publique, c'est qu'il n'y a pas de vision à long terme sur le handicap ou la perte d'autonomie. On attend la loi Grand âge depuis des années. Des rapports ont montré que cette vision à long terme est absolument indispensable. Avec les baby-boomers qui arrivent massivement à la retraite, on va avoir de plus en plus de personnes vieillissantes. Aujourd'hui, personne n'est en capacité de dire raisonnablement ce qui va se passer. Nous, sur le terrain, nous le savons : on va droit dans le mur et chaque année, il se rapproche. On n'est pas au-

jourd'hui en capacité d'accueillir tous ces besoins, on le sera encore moins avec 20, 30 ou 40 % d'activité en plus, c'est impossible. » ■



Frédéric Lauféron dirige l'Udaf 74 depuis 2021. Photo M.R.

Propos recueillis par Muriel Rottier

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

L'effectif manquant dans les associations est de l'ordre de 20 %. La crise nous touche encore plus que le secteur des entreprises, qui a la liberté de ses rémunérations
Frédéric Lauféron, directeur de l'Udaf 74

